

NATIONS UNIES
CONSEIL
DE SECURITE



Distr.
GENERALE
S/11057/Add.337
2 mars 1974
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

Rapport supplémentaire sur l'application du cessez-le-feu
au Moyen-Orient

Les renseignements ci-après ont été reçus du Chef d'état-major par intérim de l'ONUST en ce qui concerne la situation dans le secteur Israël-Liban le 1er mars 1974 :

Rapports sur les activités terrestres :

a) PO Mar^{1/} : Entre 4 h 40^{2/} et 15 h 30 des membres des forces israéliennes avec un véhicule ont réoccupé la position située à l'ouest du poteau-frontière 33, au point 2004-2904 (coordonnées approximatives).

b) PO Hin : Entre 5 h 55 et 15 h 20 des membres des forces israéliennes avec un véhicule blindé de transport de troupe ont réoccupé la position située à proximité du poteau-frontière 11, au point 1799-2788 (coordonnées approximatives). Entre 19 h 16 et 19 h 29 tir de mortier par les forces israéliennes à travers la ligne de démarcation de l'armistice.

c) PO Ras : Entre 7 heures et 14 heures des membres des forces israéliennes avec un véhicule ont réoccupé la position située au nord du poteau-frontière 19, au point 1907-2749 (coordonnées approximatives).

1/ L'emplacement des postes d'observation est indiqué dans le document S/11057,
2/ Toutes les heures indiquées sont exprimées en Temps universel (TU).